

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2018

Date de convocation :
29 novembre 2018

Date d'affichage :
29 novembre 2018

Nombre de délégués :

En exercice	:	57
Présents	:	38
Pouvoirs	:	04
Absents ou excusés	:	15

Objet :

Travaux à visée esthétique
réalisés dans les communes
urbaines

L'an deux mille dix-huit, le quatorze décembre à neuf heures trente, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de réunions de la Cave de Labastide-de-Lévis, sous la présidence de Monsieur Alain ASTIÉ, Président.

Membres présents : MM. ASTIÉ, BERTRAND, TARROUX, Mme BOUSQUET, MM. ALRAN, CABOT, GOURC, AUDARD, TORRIJOS, ICHARD, JOURDE, JONGBLOET, COLLADO, COMENT, DE LAPANOUSE, SANCHEZ, ALGANS, BALARDY, VIVAN, LEMONNIER, AZAIS, GRAN, BIAU, COLOM, SALVETAT, LEROUX, VERNIER, MAYNADIER, REYJAUD, MAURY, MEYSSONNIER, PINEL, BOZZO, PATTE, BUFFEL, DARGEIN-VIDAL, ESQUERRE et MYLONAS formant la majorité des membres en exercice.

Membres ayant donné pouvoir :

- M. FORTANIER a donné pouvoir à M. BIAU
- M. MARIGO a donné pouvoir à M. COLOM
- M. MAHOUX a donné pouvoir à M. REYJAUD,
- M. BIEZUS a donné pouvoir à M. MAYNADIER

Membres excusés : MM. BARROU, ESPITALIER, CHAMAYOU, SOULA, BERTHIER, COMBELLES, GOZE, BENAMAR, FARENC, ESCANDE, LAGASSE, PRADELLES, ESCUDIER, FERNANDEZ, JACQUET.

Monsieur le Président expose que le mode de financement appliqué pour la réalisation de travaux relatifs à l'esthétique et à l'amélioration de l'environnement des communes dites urbaines doit être maintenu en attente de la signature prochaine du contrat de concession avec Enedis.

Pour le début de l'année 2019 et ce jusqu'à la signature du futur contrat de concession entraînant d'hypothétiques modifications, Monsieur le Président propose que les travaux d'enfouissement des réseaux basse tension exposés à des contraintes de délais et devant être réalisés dans l'urgence, continuent d'être financés par le SDET à hauteur de 40% et par les communes à hauteur de 60%.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, approuve la proposition de Monsieur le Président Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.
A Albi, 17 décembre 2018

Le Président,

